



MÉTROPOLE DE LYON



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 mars 2018

Compte rendu affiché le 14 mars 2018

Date de convocation du Conseil municipal le 01 mars 2018

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Secrétaire élu : Madame Myriam MOSTEFAOUI

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA, Batoul HACHANI, Mustafa USTA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Kaoutar DAHOUM à Jean-Michel DIDION, Ahmed CHEKHAB à Pierre DUSSURGEY, Oscar ARAZ à Pierre BARNEOUD, Virginie COMTE à Hélène GEOFFROY, Philippe MOINE à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : Marie-Emmanuelle SYRE, Christine BERTIN, Nawelle CHHIB

Membres absents : Morad AGGOUN, Nadia NEZZAR

Membres démissionnaires : Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Objet :

18.03.0883

Budget annexe de la télésurveillance
- Budget primitif 2018

RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT) et à la nomenclature comptable M14 à laquelle il est soumis, le budget primitif de la télésurveillance pour 2018 est équilibré à hauteur de 32 000 €.

La présentation de ce budget fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors de la séance du Conseil municipal du 23 janvier 2018.

Conformément à la nomenclature M14, les équilibres par chapitres en section de fonctionnement sont les suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2017 voté	Propositions BP 2018
011	Charges à caractère général	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00	27 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses courantes des services		39 000,00	31 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		40 000,00	32 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)</i>	0,00	0,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)</i>	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	32 000,00

Le budget de la télésurveillance connaît un système de refacturations depuis le budget principal, équivalent à l'investissement de la ville pour mener à bien le suivi des contrats souscrits. Ces dépenses sont équilibrées par les recettes tirées des contrats. Pour 2018, celles-ci sont estimées à 32 000 € :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2017 voté	Propositions BP 2018
013	Atténuations de charges	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	40 000,00	32 000,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		40 000,00	32 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		40 000,00	32 000,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	0,00	0,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	32 000,00
		R002 RESULTAT REPORTE	0,00
		TOTAL	32 000,00

En conséquence, je vous propose :

➤ d'adopter le budget primitif 2018 du budget de la télésurveillance, ainsi équilibré en dépenses et en recettes.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité

Nombre de suffrages exprimés : 32
Votes Pour : 28
Votes Contre : 4
Abstention : 6

➤ adopte le budget primitif 2018 du budget de la télésurveillance, ainsi équilibré en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme



Madame la Maire
Hélène GEOFFROY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Budget annexe Télésurveillance

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL : VILLE DE VAULX EN VELIN

Numéro SIRET : 21690256900633

POSTE COMPTABLE : 069037

M. 14

PRÉFECTURE DU RHONE

Reçu le **14 MARS 2018**

**DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE**

5

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET ANNEXE : TELESURVEILLANCE (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 000,00	3 000,00	3 000,00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 000,00	27 000,00	27 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	35 000,00	27 000,00	27 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 000,00	1 000,00	1 000,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		40 000,00	32 000,00	32 000,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	40 000,00	32 000,00	32 000,00
--	-----------	-----------	-----------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	40 000,00	32 000,00	32 000,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	40 000,00	32 000,00	32 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	40 000,00	32 000,00	32 000,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	40 000,00	32 000,00	32 000,00
--	------------------	------------------	------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Maire,

A Vaulx-en-Velin

La Maire,

Hélène GEOFFROY



Décision du conseil municipal,
à Vaulx-en-Velin, le 07 mars 2018

Nombre de membres en exercice 43

Nombre de membres présents 38

Nombre de suffrages exprimés 32

Contre 4

Pour 28

Abstention 6

VOTES :

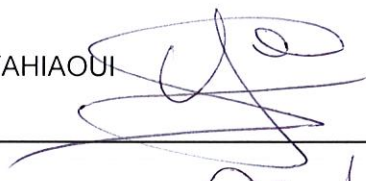


Recu le **14 MARS 2018**

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Date de convocation : 1^{er} mars 2018

Les membres du conseil municipal,

1 - Pierre DUSSURGEY 	10 - Yvan MARGUE 
2 - Kaoutar DAHOUM 	11 - Nadia LAKEHAL 
3 - Matthieu FISCHER 	12 - David TOUNKARA 
4 - Stéphane GOMEZ 	13 - Liliane BADIOU 
5 - Muriel LECERF 	14 - Jean-Michel DIDION 
6 - Fatma FARTAS 	15 - Nassima KAOUAH 
7 - Ahmed CHEKHAB 	16 - Jacques ARCHER 
8 - Eliane DA COSTA 	17 - Pierre BARNEOUD 
9 - Marie-Emmanuelle SYRE 	18 - Armand MENZIKIAN 

19 - Josette PRALY 	31 - Saïd YAHIAOUI 
20 - Régis DUVERT 	32 - Bernard GENIN 
21 - Yvette JANIN 	33 - Philippe ZITTOUN 
22 - Stéphane BERTIN 	34 - Nordine GASMI 
23 - Antoinette ATTO 	35 - Nawelle CHHIB
24 - Christine BERTIN	36 - Christiane PERRET FEIBEL 
25 - Christine JACOB 	37 - Charazède GAHROURI 
26 - Morad AGGOUN	38 - Philippe MOINE 
27 - Mourad BEN DRISS 	39 - Sacha FORCA 
28 - Harun ARAZ 	40 - Mustafa USTA 
29 - Virginie COMTE 	41 - Batoul HACHANI 
30 - Myriam MOSTEFAOUI 	42 - Nadia NEZZAR